

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 23 juin et 6 novembre 1902, relatives aux rangs et préséances;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Nos Aides de camp prendront rang, tant individuellement que quand les Autorités sont réunies en corps, après les Dames d'Honneur et Dames du Palais, et avant les Chambellans.

ART. 2.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le sept mars dix-neuf cent quatre.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATTRE.

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance en date du 27 décembre 1887 constituant les bureaux des Marguilliers et le Conseil de Fabrique;

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE PREMIER

Un trésorier, nommé par Nous pour trois ans, est adjoint au bureau des Marguilliers de chaque paroisse.

ART. 2.

Le Conseil de Fabrique se compose des membres ci-après désignés :

S. Exc. le Gouverneur Général, *Président* ;
S. G. l'Evêque, *Vice-Président* ;

Le Maire de Monaco ;

Les Curés, Marguilliers et Trésoriers des trois Paroisses, l'un de ces derniers exerçant les fonctions de trésorier du Conseil de Fabrique ;

Un Secrétaire, nommé par Nous pour trois ans.

ART. 3.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le huit mars dix-neuf cent quatre.

ALBERT.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
ED. DE LATTRE.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles
DE LA PRINCIPAUTÉ

Le général de division Barbé, gouverneur de Nice, accompagné du capitaine Roger, son officier d'ordonnance, a déjeuné au Palais vendredi dernier.

S. A. S. le Prince Albert a reçu, lundi, la visite de S. Exc. M. Kurino, le dernier Ministre du Japon à Pétersbourg.

C'est, on le sait, samedi prochain qu'aura lieu la fête annuelle de charité organisée au bénéfice de la caisse de secours du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert et avec le gracieux concours de l'Administration de la Société des Bains de Mer. Cette fête, comprenant une représentation de gala, où sera donnée la première représentation de *l'Elisire d'Amore*, avec le ténor Caruso, puis une grande tombola, dont les principaux lots sont magnifiques, et, enfin, un bal dans l'atrium du Casino, somptueusement décoré, s'annonce comme devant être, cette année-ci, particulièrement brillante.

Le Comité d'organisation a déjà reçu, à l'occasion de cette belle soirée de charité, les dons en argent suivants :

S. A. S. le Prince Albert.....	500 fr.
M. le Maire de Monaco.....	50 »
M. le comte Bertora.....	100 »
M. le Maire de Coni.....	50 »
M ^{me} N. N.....	50 »
M. Paul Gillibert, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française..	100 »

Dans la salle de théâtre du Palais des Beaux-Arts, nous avons eu, jeudi dernier, une matinée d'un sérieux attrait scientifique, qui a été honorée de la présence de S. A. S. le Prince Albert, et à laquelle assistait un public d'élite. Devant cet auditoire, qu'il a vivement intéressé, M. P. Diamandi, un célèbre et véritablement surprenant calculateur visuel a, après une courte conférence, procédé à une suite d'expériences démonstratives qui lui ont valu de chaleureux applaudissements.

Additions, soustractions, multiplications, extractions de racines carrées et de racines quatrièmes, M. P. Diamandi a fait de mémoire toutes les opérations mathématiques les plus compliquées, après un simple coup d'œil jeté sur les tableaux noirs où étaient inscrits les chiffres. Puis il a encore, en tournant le dos aux tableaux, redit dans les

deux sens tous les chiffres des nombres sur lesquels il avait opéré pendant une heure. Ce tour de force de mémoire visuelle est extraordinaire, et le succès de M. Diamandi a été complet.

Vendredi et samedi, le théâtre du Palais des Beaux-Arts a donné deux nouvelles représentations théâtrales, dont le programme comprenait une spirituelle comédie en un acte, la *Chance de Française*, par M. Georges Porto-Riche, très bien jouée par M^{lles} J. Margel, Viarny, MM. Pierre Achard et Jules Brao, puis un gracieux divertissement chorégraphique, *les Diamantines*, de M. Tesorone, dont la partition est tout à fait charmante et dont les danses, réglées merveilleusement par M^{me} Gedda, ont été exécutées à ravir par M^{lle} de Biasi et huit de ses jeunes camarades du corps du ballet. Ce coquet spectacle a été très apprécié par le public, qui s'était rendu en foule à ces deux matinées artistiques.

Depuis samedi dernier, le tram-électrique à crémaillère du Riviera-Palace a été ouvert au public et fonctionne régulièrement entre l'hôtel et la fontaine Saint-Michel (au haut des jardins du Casino de Monte Carlo) où se trouve la station de ses confortables et élégantes voitures.

On a appris avec regret la mort, à l'âge de 63 ans, de M. Frédéric Blomfield Childers qui, dans les fonctions de directeur de la Banque Smith, s'était acquis, depuis vingt ans, de très nombreuses sympathies parmi notre population et notre colonie hivernante. Ses obsèques ont eu lieu hier matin. Une grande affluence d'amis et de notabilités locales et étrangères ont suivi le cortège funèbre qui, de la maison mortuaire (villa des Acacias), s'est dirigé vers Monte Carlo Supérieur où le service religieux a été célébré à l'église Anglicane. Le cercueil a été ensuite transporté à Nice pour l'inhumation dans un caveau de famille.

Trois matelots appartenant à l'équipage d'un bateau italien ancré au port se trouvaient, jeudi dernier vers quatre heures du soir, dans un petit canot, aux abords des rochers du tir aux pigeons de Monte Carlo, quand une forte lame, soulevée par le vent d'est, les fit chavirer. Très bons nageurs, ils purent heureusement se sauver sur les rochers, et leur canot fut relevé et ramené au port par un jeune pêcheur monégasque, Jean Tardoli, âgé de 17 ans, qui était monté tout seul dans une autre embarcation à rame.

Un regrettable accident du travail, qui a coûté la vie à un malheureux ouvrier, s'est produit, jeudi dernier, sur le chantier d'une maison en construction sur l'avenue Saint-Laurent. à Monte Carlo. Cet ouvrier maçon, nommé Matinaglia Jean-Dominique, âgé de 60 ans et originaire de la Suisse italienne, a fait, en travaillant sur un échafaudage, une chute d'environ trois mètres et demi. Blessé gravement à la tête, il a succombé presque aussitôt et sans avoir repris connaissance. M. le docteur Marsan, mandé sur les lieux de

l'accident, n'a pu que constater le décès. L'échafaudage était solidement construit, et on suppose que le pauvre ouvrier s'est laissé choir par suite d'un malaise subit.

La *Symphonie en ut majeur* de Beethoven était le morceau de résistance du 17^e concert classique. Cette belle œuvre, si pure et si claire, rappelle par plus d'un point l'influence de Mozart, mais laisse déjà deviner la maîtrise puissante du Beethoven futur; M. Jehin l'a dirigée avec une précision et un sentiment des nuances auquel il convient de rendre hommage.

Deux premières auditions rehaussaient l'attrait de cette séance: tout d'abord *Le Pêcheur*, composé par M. Georges de Seynes, d'après une ballade de Goethe et dépeignant les séductions de la mer, symbolisée par une vague qui prend la forme d'une femme. La musique du compositeur se plie à merveille au style descriptif de ce poème symphonique; la phrase musicale est enlaçante à souhait et sertie dans une brillante et harmonieuse orchestration. Cette jolie page a beaucoup plu et a été vivement applaudie. Nous eûmes ensuite *Babil d'oiseaux*, petite composition également du genre descriptif, de M. Leo Sachs, qui dénote des qualités agréables.

Entre temps, M. Clark, un baryton de la bonne école, a chanté d'une voix nette et avec un style incontestable, l'air d'*Henri VIII*, et deux lieder de Schumann en langue allemande. M. Clark a été fort apprécié par le public et chaleureusement applaudi.

Le concert se terminait par deux fragments du ballet de *Namouna* (Lalo), qui furent superbement exécutés, et où brilla particulièrement le talent du flûtiste Gabus. Cette belle séance musicale a obtenu un plein succès.

Dans ses audiences des 10 et 11 mars, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Pour délits divers :

Antoniazzi Joseph, dit Magni, dit Bigginelli, né à Cappella-Cantone, province de Crémone (Italie) le 14 juin 1876, garçon de café, sans domicile fixe, deux ans de prison pour vol simple;

Barthez Félix-Emile, né à Saint-Chinian (Hérault) le 19 mai 1839, jardinier-fleuriste, sans domicile fixe, quarante jours de prison et 32 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion, avec la circonstance de récidive;

Cuore Ernest-François, né à Turin (Italie) le 29 juin 1847, cuisinier, demeurant à Marseille, cinq ans de prison pour vol simple;

Dotti Jean-Marie, né à Arona, province de Novare (Italie) le 29 mars 1851, charcutier, demeurant à Monaco, 25 francs d'amende et confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande en fraude.

Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :

Warden John, né à Pittsburg (Etats-Unis d'Amérique) le 23 février 1865, rentier, domicilié à Paris, de passage à Monaco, 100 fr. d'amende (par défaut).

Notre Exposition internationale de Canots-Automobiles va incessamment ouvrir ses portes.

Cette Exposition, avec les courses qui la suivront, sera une manifestation sportive véritablement sensationnelle et aura une influence considérable sur la prospérité de l'industrie des embarcations à moteur autres que les yachts à vapeur.

L'installation matérielle de l'Exposition est à peu près terminée et présente l'aspect le plus élégant. La façade, de style moderne, est très curieuse avec ses ornements polychromes et ses attributs symboliques. Le pont roulant, entièrement monté, met peu à peu en place tous les canots qui seront exposés.

En attendant l'ouverture officielle, voici la liste complète des hautes personnalités qui ont bien voulu accepter de patroner cette grande manifestation sportive, et la composition des Comités

qui sont chargés d'en diriger et surveiller la bonne organisation.

I. — Comité de Patronage.

Président d'Honneur :

S. A. S. le Prince Albert I^{er} de Monaco.

Membres :

FRANCE. — MM. l'amiral Humann, président du Yacht-Club de France;

Baron van Zuylen de Nyevelt, président de l'Automobile-Club de France;

Duc Decazes, vice-président du Y. C. F.;

Marquis de Dion, président de la Chambre syndicale de l'Automobile;

Henri Menier, président de la Commission du Yachting à l'A. C. F.;

Comte Récopé, vice-président de la Commission du Yachting de l'A. C. F.;

Docteur Marc-Joussset, président de l'Hélice-Club de France;

Comte G. Chandon de Briailles, président de l'Union des Yachtsmen de Cannes;

Amiral Forêt, président de la Société de Régates Cannoises;

Frank Pilatte, président du Club-Nautique de Nice;

R. Lacour, vice-président de la Société des Régates Cannoises;

Prince Pierre d'Arenberg, membre de la Commission Sportive de l'A. C. F.

ITALIE. — MM. le comte Biscaretti di Ruffia, président du Club Automobile de Turin;

Cav. Augusto Massoni, président du Club-Automobile de Milan;

Comte G. Borromeo, président du Regio Verbano Yacht-Club de Milan;

Marquis Ginori, président du Regio Yacht-Club de Florence.

ANGLETERRE. — MM. R. V. K. Wallace, président de l'A.-C. de Grande-Bretagne et d'Irlande;

R. T. Dixon, président de la Marine-Motor-Association.

ALLEMAGNE. — S. A. le duc de Ralibor, président du Deutscher-Automobil-Club.

AUTRICHE-HONGRIE. — M. le comte G. Poetting Persing, président d'honneur de l'Österreichischer-Automobil-Club.

BELGIQUE. — MM. le comte A. de Hemricourt de de Grünne, président de l'A. C. de Belgique;

Baron Pierre de Grawez, président de la Commission de Yachting de l'A.-C. de Belgique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — M. Clarence Gray Dinsmore, représentant de l'A.-C. d'Amérique en Europe.

ESPAGNE. — S. A. le duc de Santo-Mauro, président du Real-Automobil-Club de Espana.

RUSSIE. — M. le général Besobrasow, président de l'Automobile-Club de Russie;

Prince S. Galitzine.

II. — Comité de l'Exposition.

MM. Camille Blanc, Berlier, W. Boyne, Cabirau, marquis de Chasseloup-Laubat, Paul Chauchard, comte Clary, Henri Desgrange (directeur de *l'Auto*), P. Gautier, de Genin, G. Gobron, J. Gondoin, G. Kohn, Laroze, J. Marquet, F. Médecin, L. Néri, Georges Prade, G. Rives, baron H. de Rothschild, H. Sauerwein, Bourcier Saint-Chaffray, J. Straforelli.

III. — Comité des Courses.

MM. L. Néri, Laroze, F. Médecin, P. Gautier, Berlier, J. Marquet, Tschirret.

IV. — Commission exécutive.

MM. Camille Blanc, président, Cabirau, Sauerwein, Georges Prade, secrétaire.

* *

M. Max Richard, vice-président de la Chambre Syndicale de l'Automobile et des Industries qui s'y rattachent, a été délégué officiellement par la Chambre pour suivre les épreuves.

M. Tampier, chronométrateur officiel de l'A.-C.-F., a été chargé du service du chronométrage.

Il doit assurer ce service pour les courses de vitesse et de cruisers.

Il y aura trois chronométrateurs officiels de l'A.-C.-F. pour la course de vitesse du dernier jour, kilomètre et mille marin.

Les certificats de mensuration des distances — hexagone de 12 kil. 500 — pour les courses de fond (racers) et pour la ligne droite de la course de vitesse seront dressés sous la direction de M. Sauerwein, enseigne de vaisseau, aide de camp de S. A. S. le Prince Albert.

LES RÉGATES DE MONACO

Voici le programme des Régates internationales à la voile qui seront courues à Monaco les 27, 28, 29, 30 et 31 mars 1904 :

Première Journée : Dimanche 27 mars

PRIX DE LA RADE (bateaux Lesteurs).

1^{er} prix : 150 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 100 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE. — Houris de 6 m. 25 maximum pris entre perpendiculaires sans voûte ni guibre (sans allégeance).

1^{er} prix : 125 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 100 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

PRIX PORTUS HERCULIS. — Voile à tiers Saint-Pierre; de 4 m. 85 à 5 m. 75 pris entre perpendiculaires sans voûte ni guibre. Liberté de foc.

1^{er} prix : 100 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 75 francs et médaille argent. — 3^e prix : 50 francs et médaille bronze.

PRIX DE SAINT-ROMAN. — Voile à tiers Saint-Pierre sans voûte ni guibre au-dessous de 4 m. 85 pris entre perpendiculaires.

1^{er} prix : 75 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 50 francs et médaille argent. — 3^e prix : 40 francs et médaille bronze. — 4^e prix : 25 francs et médaille bronze.

AVIRON

Marine militaire, course de baleinières et berthons.

Embarcations de plaisance, 4 rameurs de pointe et barreur:

1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 30 francs. — 3^e prix : 20 francs.

Bateaux armés en pêche, 4 rameurs de pointe et barreur.

1^{er} prix : 50 francs. — 2^e prix : 30 francs. — 3^e prix : 20 francs.

Embarcations de Commerce, 4 rameurs de pointe et barreur.

1^{er} prix : 40 francs. — 2^e prix : 30 francs.

Youyou (mousse) 1 rameur.

1^{er} prix : 20 francs. — 2^e prix : 10 francs.

Bateaux plats (mousse) 1 rameur.

1^{er} prix : 15 francs. — 2^e prix : 10 francs.

Deuxième Journée : Lundi 28 mars

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO. — 7^e et 6^e séries, yachts au-dessus de 20 tonneaux.

1^{er} prix : 1,500 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 600 francs et médaille argent. — 3^e prix : 400 francs et médaille bronze.

PRIX DE MONTE CARLO. — 5^e série, yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux.

1^{er} prix : 800 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 400 francs et médaille argent. — 3^e prix : 200 francs et médaille bronze.

PRIX DU YACHT-CLUB DE FRANCE. — 4^e série, yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux.

1^{er} prix : 500 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 300 francs et médaille argent. — 3^e prix : 150 francs et médaille bronze.

PRIX DE MONACO. — 3^e série, yachts au-dessus de 2 tonneaux 5/10 et n'excédant pas 5 tonneaux.

1^{er} prix : 400 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 200 francs et médaille argent. — 3^e prix : 100 francs et médaille bronze.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES. — 2^e série, yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 2 tonneaux 5/10.

1^{er} prix : 200 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 125 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

PRIX DE LA CONDAMINE. — 1^{re} série, yachts de 0 à 1 tonneau.

1^{er} prix : 150 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 100 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze. — 4^e prix : 50 francs et médaille bronze.

Troisième Journée : mardi 29 mars

COUPE ALBERT I^{er}. — 7^e et 9^e séries, yachts au-dessus de 20 tonneaux.

1^{er} prix : coupe de Sèvres. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

COUPE PRINCE LOUIS. — 5^e série, yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux.

1^{er} prix : service à fruits cristal et argent. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

COUPE PELLETAN. — 4^e série, yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux.

1^{er} prix : grand vase métal martelé. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

COUPE AMIRAL ROUSTAN (offerte par la famille). — 3^e série, yachts au-dessus de 2 tonneaux 5/10 et n'excédant pas 5 tonneaux.

1^{er} prix : Jardinière artistique métal et cristal. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

COUPE DES AÇORES. — 2^e série, yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 2 tonneaux 5/10.

1^{er} prix : Coffret art nouveau. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

COUPE DU COMITÉ. — 1^{re} série, yachts de 0 à 1 tonneau.
1^{er} prix : Samovar à roulis pour yacht. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

Quatrième journée : Mercredi 30 mars

7^e, 6^e et 5^e séries, yachts au-dessus de 10 tonneaux.

1^{er} prix : 500 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 300 francs et médaille argent. — 3^e prix : 200 francs et médaille bronze.

4^e et 3^e séries, yachts au-dessus de 2 tonneaux 5/10 et n'excédant pas 10 tonneaux.

1^{er} prix : 350 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 250 francs et médaille argent. — 3^e prix : 100 francs et médaille bronze.

2^e et 1^{re} série, yachts de 0 à 2 tonneaux 5/10.

1^{er} prix : 200 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 125 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

Cinquième journée : Jeudi 31 mars.

CROISIÈRE MONACO-NICE. — 7^e, 6^e et 5^e séries, yachts au-dessus de 10 tonneaux.

1^{er} prix : deux vases de Sèvres. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

3^e et 4^e séries : yachts au-dessus de 2 tonneaux 5/10 et n'excédant pas 10 tonneaux.

1^{er} prix : surtout artistique art nouveau. — 2^e prix : médaille argent. — 3^e prix : médaille bronze.

PRIX DE LA COLONIE ANGLAISE. — 2^e série, yachts au-dessus de 1 tonneau et n'excédant pas 2 tonneaux 5/10.

1^{er} prix : 200 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 125 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

PRIX DE LA COLONIE ITALIENNE. — 1^{re} série, yachts de 0 à 1 tonneau.

1^{er} prix : 150 francs et médaille vermeil. — 2^e prix : 100 francs et médaille argent. — 3^e prix : 75 francs et médaille bronze.

Jeudi 17 mars 1904, à 2 heures et demie

18^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Ouverture des *Noces de Figaro*..... Mozart.

Symphonie en sol mineur (n^o 1)..... W. Kalinnikow

Œuvres de Richard Wagner

Parsifal, prélude.

Tristan et Yseult (Prélude et Mort d'Yseult).

Le Crépuscule des Dieux (Marche funèbre).

Chevauchée des Walkyries.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, 24 tireurs ont pris part à la cinquième épreuve du *Challenge-Cup* (27 m.); elle a été gagnée par M. Mackintosh, 15 sur 15.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Haydon, Ker, Journu, Moncorgé, Spalding, chevalier d'Ydewalle, Roberts.

Le *Prix de Menton* (27 m.) a réuni, mercredi, 26 tireurs et a été gagné par MM. Journu, C. Robinson et Roberts, 6 sur 6.

Les autres poules ont été gagnées par MM. J. Demonts, Haydon, Castadère, Makintosh, Saavedra.

Jeudi, 19 tireurs ont pris part au *Prix Doyen*; il a été gagné par M. Castadère (26 m. 1/2), 9 sur 9; deuxième, M. Moncorgé (30 m. 1/2), 8 sur 9; troisième, M. Journu (31 m.), 6 sur 7.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Spider, Erskine, comte Keglewitz (jeune) et Roberts.

31 tireurs ont pris part, vendredi, au *Prix de Garavan*; il a été gagné par M. Ker (24 m.), 15 sur 15; deuxième, M. Alex (23 m.), 14 sur 15; troisième, M. le comte de Robiano (20 m.), 13 sur 14.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Journu, R. Gourgaud, Alex.

Samedi, 19 tireurs ont pris part à la sixième épreuve du *Challenge-Cup* (27 m.); elle a été gagnée par M. le comte Keglewitz, 8 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Ker, R. Gourgaud, R. Ker, Castadère.

Mercredi 16 mars. — *Prix de Laghet*, 1,000 francs.

Vendredi 18 mars. — *Prix du Cap Martin* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 21 mars. — *Prix du Cap Saint-Jean* (handicap), 1,000 francs.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

sous le haut patronage de

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

LA VIE DE BOHÈME, opéra en 4 actes de GIACOSA et ILLICA, musique de Giacomo PUCCINI. — Distribution : Mimi, M^{lle} Farrar; Musette, M^{lle} Tymroth; Rodolphe, M. Caruso; Marcel, M. Renaud; Schaunard, M. Chalmin; Colline, M. Gravina; Benoit, M. Giordani; une fleuriste, M^{lle} Arnal; une grisette, M^{lle} Delorme; une marchande, M^{me} Girerd; Saint-Phar, M. Dorsani; Parpignol, M. Armand; un sergent de ville, M. Piamarta; un douanier, M. Gabrielli; un buveur, M. Paillard.

L'orchestre sous la direction de M. Arturo VIGNA.

En attendant que M. Raoul Gunsbourg nous donne l'*Elisir d'Amore* — encore un chef-d'œuvre du beau vieux temps — la *Vie de Bohème* vient de retrouver sur notre scène lyrique l'immense succès d'il y a deux ans.

Dans ce même journal, nous avons déjà raconté la pièce, si habilement tirée de l'œuvre immortelle de Münger; résumons-la dans ses grandes lignes :

Au premier acte, la scène se passe chez Rodolphe qui cherche des rimes et qui trouve Mimi, la jolie fleuriste, sa voisine, venue pour lui demander du feu. Elle n'a ni allumettes ni clef pour rentrer chez elle... Les deux jeunes gens se connaissent ainsi: le bout de leurs doigts se rencontrant dans l'obscurité, et la chambrette s'illuminant de leurs amours naissantes.

Cette scène entre Rodolphe et Mimi est, musicalement, d'une délicate inspiration et d'une rare richesse mélodique.

L'acte s'achève délicieusement sur ce prélude d'amour, qui embrase les deux âmes de ces pauvres amants, au sein d'un hiver rigoureux.

C'est une page musicale exquise.

Le deuxième acte nous transporte au quartier latin, où Musette chante une adorable chanson. Dans un pittoresque décor de vieille rue, c'est la fête du réveillon. La foule accourt folle et joyeuse de tout côté. Les bohèmes entourent Rodolphe et Mimi au café Momus.

Cet épisode est supérieurement traité. La musique y reproduit une extraordinaire impression de vie. A travers cette cohue de fête et ces agapes d'amis et d'amoureux, passe la coquette Musette, qui aime le peintre Marcel, en frivole parisienne. Les querelles de Musette et de Marcel, les aveux de Rodolphe et de Mimi, les gâtés de la fête et, finalement, la retraite aux flambeaux qui passe, terminent avec un brio des plus saisissant cet acte plein d'animation.

Au troisième acte, le rideau s'ouvre sur la *Barrière*, et c'est là qu'a lieu, entre Mimi et Rodolphe, un duo plein de tendresse qui provoque l'enthousiasme. Le décor est d'une vérité frappante, et, sous la neige qui blanchit lentement les arbres dépouillés, une impression de gel passe dans la phrase soupirante de la flûte, à laquelle répondent les notes frissonnantes de la harpe.

Le quatrième acte nous fait assister à la mort de Mimi, avec l'émouvant épisode du manchon.

Là encore le musicien fait preuve de ses précieuses qualités théâtrales. Des mélodies plaintives, lassées, avec des sursauts de passion font de la grande scène finale une des pages les plus poignantes du théâtre lyrique.

La Vie de Bohème, cette œuvre bien moderne, a, pour parfaire ses mérites, une partition charmante qu'elle doit à l'inspiration d'un compositeur aussi riche de mélodies dans ses thèmes, que personnel dans son instrumentation. Tout d'abord gaie, parfois débordante de verve et de fantaisie, cette musique devient mélancolique, tour à tour, passionnée et triste dans son intensité de vie et d'expression dramatique. La succession absolument logique des motifs, le coloris orchestral, la beauté des dessins descriptifs y témoignent, à tout moment, d'un art réel et d'une idée vive, chaude et captivante.

Des interprètes de grand talent font valoir les merveilles de ce joyau musical universellement apprécié.

Il serait superflu de nous étendre en détail sur le succès colossal obtenu par M. Caruso dans les représentations de *La Vie de Bohème*. Nous n'aurons garde pourtant de signaler la belle ovation faite à ce merveilleux ténor dans sa superbe incarnation de Rodolphe, qui est un des rôles qui conviennent le mieux à son tempérament artistique et à sa voix délicieuse.

A côté de M. Caruso, on a vigoureusement applaudi M. Renaud, dont le beau talent, tout rempli de charme et de puissante envergure dramatique, a brillé du plus vif éclat dans le rôle de Marcel.

Des ovations sans fin ont également salué M^{lle} Farrar, qui a obtenu un vif succès d'émotion et de larmes et a empoigné l'auditoire par la façon dont elle a personnifié Mimi.

M^{lle} Tymroth, malgré son indisposition passagère, s'est montrée absolument exquise sous les traits de Musette.

Associés à ce grand succès M. Chalmin, un Schaunard bien caractéristique; M. Gravina, qui a très bien dit ses couplets du quatrième acte, et la troupe entière — chœurs et petits rôles — qui a donné avec entrain et un ensemble des plus satisfaisants.

Notre compte rendu ne serait pas complet, si nous ne disions *bravo* de tout cœur à M. Visconti pour ses décors de toute beauté et d'une exactitude parfaite : la perspective de toits vue de la mansarde, l'aspect frappant de la rue de la Harpe et du café Momus, la Barrière d'Enfer... Ce sont là de vrais tableaux d'art en même temps que des décors scéniques.

Donc, mise en scène grandiose et supérieurement artistique; costumes pittoresques et fidèles.

L'orchestre, brillamment conduit par M. Arturo Vigna, mérite les plus grands éloges. Il a rendu, par une magistrale exécution, tous les enchantements de la partition de Puccini, jusqu'aux moindres nuances; de sorte que, le rideau baissé, les pensées du poète chantent encore dans notre esprit, comme résonne encore à nos oreilles charmées le langage si expressif de cette adorable musique.

Fernand PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 13 Mars 1904

Depuis que le canon tonne en Extrême-Orient, les artistes ont tort. Ce n'est plus le dernier chef-d'œuvre qui intéresse, mais le dernier télégramme.

Il faut pourtant se mettre en règle avec quelques expositions. Je ne parle pas de celle des Femmes peintres et sculpteurs, qui vient de fermer ses portes et que je laisse partir sans grand remords, mais de ce Salon des indépendants, où les talents, pour être moins disciplinés, ont, en revanche, l'originalité pour eux. Il est vrai que beaucoup courent sur les toits, lorsqu'ils ne relèvent pas de l'aliéniste. Et ce serait, évidemment, risquer la folie que de s'attarder à la description ou à l'explication de certaines œuvres, qui paraissent moins venir de l'atelier que du cabanon. J'en sais deux ou trois qui impressionnent comme un cauchemar.

Il y aurait d'ailleurs quelque injustice à ne voir le Salon du Cours-la-Reine qu'à travers ces élucubrations de cerveaux malades. Dans une exposition ouverte à tous battants, où l'absence de tout jury est un article de *credo*, il faut s'attendre aux cacades et aux excentricités; et les unes et les autres sont nombreuses. Mais, à côté d'elles, il y a quelques belles œuvres, surtout parmi les paysages.

Si ennemi qu'on soit de l'impressionnisme et des théories qui mènent aux procédés outranciers de Carriot et de Paul Signac, on ne saurait contester à Maximilien Luce, à Lebasque, à René Juste, à Madeline, le sentiment souvent exquis de la nature, la finesse et la vérité, la sincérité de la couleur; non plus qu'à Paternie Berrichon, à Nonell, l'énergie du trait, le caractère, l'expression.

* *

Des Indépendants aux Aquarellistes, le saut est brusque. Entre les études de nature de ces derniers artistes et les œuvres, par exemple, de Rochegrosse et de Maurice Leloir, il y a toute une éducation artistique, tout un monde.

Dans la série d'illustrations qu'il consacre au siècle de Louis XIV, Leloir se montre dessinateur impeccable et metteur en scène vraiment adroit, historien souvent ému. Quelques-unes ne sont que des anecdotes ingénieusement racontées; mais la *Mort de Turenne* et le *Molière mourant* dans une réplique de comédie sous les yeux éfarés des apothicaires dansants, vont certainement plus loin.

Rochegrosse ne lui cède ni en ingéniosité, ni en savoir. *Pauline Borghèse posant devant Canova*, pour la Vénus victorieuse, est un chef-d'œuvre de restitution historique,

de goût et de métier. Pauline descend de la table à modèle en femme qui sait sa beauté impeccable, en princesse qui sacrifie toute pudeur pour ajouter, à sa couronne, un suprême fleuron.

Les œuvres de Muenier, toujours si sincères et si vraies; les envois de Georges Scott, de Calbet, d'Emile Adan, de Jeannot, de Le Mains, de Guillaume, de Henri Tenré, de Guiraud de Scévola, demanderaient une longue écriture; mais je dois être bref.

Si j'osais une critique sur cet aimable Salon, ce serait au sujet du fini, vraiment excessif, de certains ouvrages. J'ai connu un temps où l'aquarelle était traitée avec plus de liberté, plus d'ampleur. C'est la bonne manière. Et la preuve, tenez, je la trouve dans l'œuvre de Gaston La Touche. Si sommaire qu'elle apparaisse en sa tonalité discrète et comme étouffée, il y souffle une telle passion, que c'est encore elle qui l'emporte et laisse bien loin les morceaux les plus achevés.

Le Théâtre-Antoine tient certainement un gros succès avec les *Oiseaux de Passage*, de MM. Donnay et Descaves. L'idée des *Oiseaux de passage*, c'est l'idée d'une fable qui pourrait être intitulée *les Aiglons chez les Canards*, et cette idée, qui prête aux développements psychologiques, aux observations ethniques et qui contient, tout naturellement, un drame émouvant, et qui permet d'éveiller deux intérêts de curiosité; l'intérêt de curiosité proprement dit et l'intérêt de curiosité dramatique, cette idée est une des meilleures idées que cervelle de dramatisa ait eues depuis longtemps.

Les canards, ce sont les bourgeois de Paris; les aiglons, ce sont les petites nihilistes russes, ardentes au pourchas de l'idéal, ultra-nerveuses, ultra-voyageuses, ultra-aventureuses et toujours ultra en tous les sens, puisque *ultra* veut dire « plus loin ». Vous connaissez assez cette mentalité pour que je n'aie pas besoin de faire la leçon ethnographique.

Le drame de MM. Descaves et Donnay, très intéressant et touchant comme drame, très amusant comme comédie, très curieux comme études de mœurs, me paraît excellent de tous points et une des pièces les plus heureuses, les plus nées pour le grand succès que nous ayons eues sous les yeux depuis bien longtemps.

Il est très bien joué, comme toutes les bonnes pièces, et mieux encore, tout de même, que s'il était joué par de mauvais acteurs. Avant tous, il faut nommer M. Chelles, que l'on ne voit plus assez souvent sur la scène et qui fait regretter, quand il y reparait, qu'il ne s'y montre que si rarement. Il a été exquis dans le rôle de Grigoriev, d'une vérité, d'un réel vraiment étonnants.

MM. Antoine, Signoret et Matrat ont été très intéressants dans des rôles secondaires, où ils ont apporté tous leurs soins et toute leur conscience.

Mlle Mellot a été stupéfiante de vérité dans le rôle farouche et exalté de Tatiana. Pour celle-là, on sent que ce doit être la vérité même, et il paraît impossible qu'elle n'ait pas eu un modèle, à moins qu'elle n'en ait eu plusieurs.

Mlle Van Doren, peu connue au théâtre, s'est révélée dans le rôle complexe de Vera, dont elle a rendu excellemment les divers aspects, très multiples et tous assez difficiles à mettre en bonne et juste lumière. Il y a un très grand fond à faire sur cette intelligente et très subtile comédienne.

Et enfin, dans des taches moins compliquées, on a apprécié le fin travail de Mmes Méry, Denège et Grumbach.

Bref, la représentation a été triomphale. Je le répète: le Théâtre-Antoine tient le gros succès. La critique n'y retournera pas — ce dont, à certain point de vue, elle se félicite, ce qu'à un autre point de vue elle regrette — d'ici à longtemps. L. S.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

**SOCIÉTÉ ANONYME DU GRAND HOTEL DE LONDRES
A MONTE CARLO**

AVIS

Aux termes d'une délibération prise le 4 mars 1904, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme du Grand Hôtel de Londres, à Monte Carlo, a révoqué tout le Conseil d'Administration de ladite Société qui était composé de:

M. Eugène de Millo, propriétaire-rentier, demeurant à Monaco;

M. François Médecin, architecte, demeurant également à Monaco;

Et M. Joseph Marion, propriétaire-rentier, demeurant à Monte Carlo.

Et a nommé, en remplacement de ces derniers révoqués, un nouveau Conseil d'Administration composé de:

1° M. l'abbé Ange Giaume, prêtre, demeurant et domicilié à Sclos-de-Contes (Alpes-Maritimes);

2° M. Jean Kaiser, directeur de l'hôtel de Londres, demeurant et domicilié à Monte Carlo;

3° Et M. Vincent Libercier, négociant, propriétaire de la halle du Cours, demeurant à Nice.

Pour extrait:

KAISER, abbé GIAUME
et VINCENT LIBERCIER,
Administrateurs.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 Mars 1904

GÈNES, vap. <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sable.
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
BEAULIEU, y. à vap. <i>Geberl</i> , angl., c. S. Corey,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Velleda</i> , fr., c. Cadiou,	sur lest.

Départs du 6 au 13 Mars 1904

GÈNES, vapeur <i>Cobra</i> , allemand, c. Brunswig,	passagers.
CETTE, vapeur <i>Martha</i> , allem., c. Ley,	sur lest.
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
CANNES, b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
BEAULIEU, y. à vap. <i>Geberl</i> , angl., c. S. Corey,	—

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Lundi 11 Avril 1904**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1903-1904;

Rapport des Commissaires;

Approbation des comptes, s'il y a lieu;

Fixation du dividende;

Nomination des Commissaires des Comptes et fixation de leur indemnité.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle **Adèle LIGOUR**, marchande de lingerie et dentelles, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le **mardi 22 mars courant**, à deux heures et demie de l'après-midi, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics. Monaco, le 12 mars 1904.

Pour le Greffier en chef:
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Joseph Genzoni** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le **26 mars courant**, à deux heures et demie de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef,
RAYBAUDI.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS FAILLITE

Le mercredi 16 mars 1904, à deux heures du soir, au premier étage de la maison Arobbio, sise rue Saige, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers tels que: lits noyer complets, commodes, tables, chaises, glaces, buffets, bureau, glacière, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire, Successeur de M^e Louis VALENTIN, 2, rue du Tribunal, Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 24 mars 1904, à 10 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, au Palais de Justice, il sera procédé à l'adjudication aux enchères publiques, en trois lots, des immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession vacante de monsieur Edmond GUILLOUT.

PREMIER LOT

Un immeuble, situé à Monaco, quartier du Ténac, comprenant une villa appelée *Villa Lucioles*, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, avec terrain attenant, le tout d'une superficie approximative de mille mètres carrés.

DEUXIÈME LOT

Un terrain à bâtir, situé à Monaco, quartier du Ténac, en façade sur la route de Monaco à Menton, d'une superficie de 697 mètres carrés 82 décimètres carrés environ.

TROISIÈME LOT

Un terrain à bâtir, situé au même lieu, au sud-ouest du précédent, et de la même contenance.

MISES A PRIX

Premier lot..... **35,000** francs.
Deuxième lot..... **32,500** —
Troisième lot..... **32,500** —

Pour tous renseignements s'adresser :

à Monaco, à M^e Eymin, notaire.
à Paris, à M. Chabrol, 6, rue Baudin.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 29 février 1904, transcrit au bureau des hypothèques de Monaco le 7 mars suivant, volume 86, numéro 15, madame Marguerite PENNELLO, épouse de monsieur Joseph DALMASSO, restaurateur, demeurant ensemble à Monaco, a vendu à monsieur Nicolas SANGIORGIO, propriétaire, demeurant à Monaco,

Partie d'une maison, sise à Monaco, section de la Condamine, rue du Rocher, n° 2, laquelle partie se compose: de trois caves en sous-sol, d'un grand magasin, une pièce et une cuisine au rez-de-chaussée, et d'un appartement de six pièces au premier étage. le tout cadastré n° 143 P, section A, pour une contenance de cent cinquante mètres carrés environ, confrontant: au midi, la rue du Rocher; à l'ouest, MM. Fontana et Gamba; au nord, M^{me} veuve Sangiorgio, et à l'est, la veuve Gallot.

Cette vente a été faite au prix de quinze mille francs, payé comptant.

Domicile a été élu par les parties en l'étude de M^e Carrière, notaire à Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèques légales, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois sous peine de déchéance.

Une expédition dudit acte a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco le 10 mars 1904.

Dûment enregistré.

Pour extrait:
CARRIÈRE, notaire.

Monsieur et Madame JOSEPH CIAIS et leurs familles remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regrettée

Sabine-Claire CIAIS

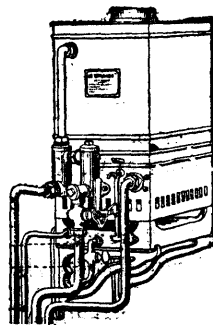
et les prient d'assister à la Messe de sortie de deuil qui sera dite, le lundi 21 mars, à 8 heures du matin, en l'église Sainte-Dévote.

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES
pour Salles de Bains,
Lavabos et Water-Closets,
Appareils d'Eclairage
et Chauffage par le Gaz,
Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.